

LA FEUILLE

Siège social : 14, rue de la Tour - 75116 Paris | www.cpat.fr | N°17

CHIFFRE CLE : 146

146 Territoires d'industrie
(tenant compte des
ajustements actés
le 14 novembre / CNI)
65% emplois industriels
(hors métropoles)

EDITO de Brigitte FARGEVIELLE
Présidente du Cercle pour
l'aménagement du territoire



A RETENIR

L'industrie française aujourd'hui

2019 s'achève, retournons nous quelques instants !

De nombreuses actions ont été conduites par le Cercle pour l'aménagement du territoire, pour vous et grâce à vous !

Tout d'abord nous avons assisté à des conférences passionnantes : Alain ROUSSET, président de région Nouvelle Aquitaine ; « la Région, moteur du développement économique », Nicolas PORTIER, délégué général de l'Association des Communautés de France sur " Les intercommunalités, quels sont les enjeux et les perspectives sur de nombreux sujets : la gouvernance, la fiscalité, l'articulation avec les autres acteurs publics, les modes de scrutin..." et enfin Olivier LLUANSI, délégué aux territoires d'industrie.

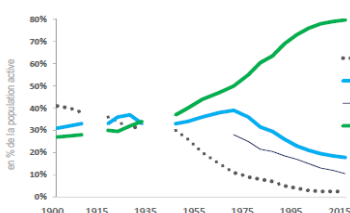
Ensuite un évènement majeur a été organisé, par un noyau de bénévoles, le 24 septembre, le colloque « Entreprises et territoires : sources d'opportunités », dans le magnifique auditorium du siège du groupe La Poste et avec son appui. Près de 150 personnes ont suivi les deux tables rondes organisées sur le thème de l'engagement des entreprises dans leur territoire d'implantation.

Enfin de nombreuses animations et des comptes rendus, que vous pouvez retrouver sur www.cpat.fr.

Nous sommes attendus, reconnus mais le Cercle ne fonctionne qu'avec nos contributions. Pensez que le CPAT étant un organisme d'intérêt général, vos dons sont déductibles à 66% !



L'emploi en France



d'après Livre blanc ET - Croire en l'industrie du futur et au futur de l'industrie 2017

Très belles fêtes de fin d'année, à toutes et à tous, dans l'attente de se retrouver en 2020.

A PENSER (bulletin en ligne www.cpat.fr) :

Membre actif : 70 €
Membre actif, cotisation de soutien : 100 ou + €
Membre bienfaiteur : 500 €

Par chèque à l'ordre de CPAT

au trésorier du Cercle, **Hervé NORA, 14 rue de la Tour, 75116 PARIS**
Ou par virement au compte (IBAN) FR76 1751 5900 0008 0432 3444 191



« À chaque fois que l'on parle d'industrie en France, on a toujours un dilemme : est-ce que l'on parle de ce qui s'est passé de 1975 à 2010, avec une massive désindustrialisation, ou est-ce que l'on ne parle que d'un avenir radieux où l'industrie va nous apporter : commerce extérieur, souveraineté technologique, emploi dans les territoires et bien d'autres choses ? Je fais partie des gens qui sont convaincus que pour construire son avenir, il faut assumer son passé, **donc je vais vous parler d'une certaine vision** que j'aime transmettre, **sur ce qui s'est passé entre 1975 et aujourd'hui.** »

Olivier LLUANSI délégué aux territoires d'industrie auprès du ministre de l'économie et des finances et de la ministre de la cohésion des territoires a démarré par ces propos pour échanger avec les 23 valeureux participants ; le 11 décembre 2019.

" quelques extraits..."

En 1965, l'Europe a mis en route la PAC qui a aussi servi d'amortisseur social européen pour la modernisation de l'agriculture. On n'a rien d'équivalent sur l'industrie, notamment en France.

À partir des années 90, la lecture que j'en ai c'est qu'il y a eu une divergence. Il y a ceux qui s'occupaient du développement des territoires qui ont dû recommencer à sentir fortement la souffrance de ceux-ci avec les fermetures des usines. Puis il y a ceux qui étaient dans la macro-économie et qui ont continué pendant 20 ans, jusqu'en 2010, tout droit, une politique macro-économique de tertiarisation. Quand on reprend avec du recul les différentes initiatives, les SPL, les clusters, les pôles de compétitivité, je trouve que les pôles de compétitivité, c'est l'archétype de cette dualité de pensée.

La mondialisation a complètement fragmenté les chaînes de valeurs. Sur les 15 filières aujourd'hui, il n'y en a que 2 qui méritent le nom de filière, notamment l'aéronautique qui est emblématique. C'est le seul objet qu'on est capable de fabriquer à 100% en France. Il y a aussi un point qui manque à mon avis : on n'a jamais expliqué au citoyen français pourquoi il était important de faire de l'industrie....

L'idée des « Territoires d'industrie » a été de dire que ces projets-là [ce sont les mots du Premier ministre], on n'allait pas les prescrire, mais c'était aux territoires de les écrire. On allait les faire superviser localement par un élu et un industriel, que le pilotage serait confié aux Régions (...), et que l'État essaierait, ensuite de mettre le maximum de ses moyens.

Le seul moyen de gérer ce type de programme, c'est par l'émulation.

Sur nos 146 territoires d'industrie, vous en avez une trentaine qui ont envie d'industrie, de projets, mais qui ne sont plus capables de prendre le stylo pour écrire...

Pour lire le verbatim de l'intervention d'Olivier LLUANSI rendez-vous sur www.cpat.fr

